



Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

LES FERTILISANTS au *cœur* de l'agriculture française



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2023**



5	ÉDITORIAL DE DELPHINE GUEY, PRÉSIDENTE DE L'UNIFA
6 11	2023, LA FERTILISATION ASSOCIÉE COMME HORIZON PROGRAMMÉ <ul style="list-style-type: none">• Fertilisation associée : de quoi parle-t-on ?• Une alliée de la décarbonation des filières agricoles et agroalimentaires• En route vers une production d'engrais bas carbone• Un maillage industriel territorial favorisant les circuits courts• Quand l'agronomie contribue au-delà des rendements• Catalyseur de solutions et de pratiques en faveur de la santé des sols• L'indissociabilité entre rendements des cultures et santé des sols• Une gestion performante de la ressource en eau• Un maillon essentiel de la souveraineté alimentaire française et européenne• Agir en faveur de toutes les agricultures et productions « made in France »• Pas de souveraineté alimentaire sans souveraineté des engrais En quelques chiffres

12 17	AU-DELÀ DE 2023, QUELS ENJEUX POUR NOS ADHÉRENTS ? <ul style="list-style-type: none">• Éric Giovale, président des producteurs d'engrais organiques et organo-minéraux <i>« Protéger nos industries de la concurrence déloyale, c'est protéger notre alimentation. »</i>• Luc Chorier, président des producteurs d'amendements minéraux basiques <i>« Promouvoir un pH agroclimatique pour une agriculture qui produit plus et impacte toujours moins. »</i>• Renaud Bernardi, président des producteurs d'engrais minéraux azotés <i>« Bénéficiaire d'une cohérence nécessaire entre le souhait politique et la stabilité réglementaire. »</i>• Jacques Fourmanoir, président des producteurs d'engrais simples et composés <i>« Soutenir les PMI de notre secteur pour toujours bénéficier des vertus de la fertilisation associée. »</i>• Jean-François Ducret, président des producteurs de biostimulants <i>« Être contributeur d'une fertilisation en mouvement dans le contexte de changement climatique. »</i>
----------	--

18 23	LES FAITS MARQUANTS 2023
24 29	L'UNIFA : L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE REPRÉSENTATIVE DE L'INDUSTRIE DE LA NUTRITION DES PLANTES ET DE LA SANTÉ DES SOLS Chiffres clés du secteur
30	GLOSSAIRE DES SOLUTIONS DE FERTILISATION
31	LES 35 ADHÉRENTS DE L'UNIFA

Ce rapport d'activité est éco-conçu : la maquette utilise des typographies requérant le moins d'encre possible et facilitant la lecture ; la limitation de marges, d'aplats de couleur ou d'illustrations en quadrichromie permet de limiter l'encrage lors de l'impression.

Directrice de la publication : Florence Nys. Rédaction, conception et réalisation : Thomas Marko & Associés, juin 2024.

Imprimé par Baron & Fils sur papier Novatech Satin certifié PEFC - produit à partir de fibres de bois vierges issues de forêts certifiées PEFC et de sources contrôlées ; 350g/m² couverture ; 135 g/ m² pages intérieures. Crédits photo : Getty Images, Shutterstock, droits réservés. Dépôt légal à parution.



ÉDITORIAL DE **DELPHINE GUEY**, PRÉSIDENTE DE L'UNIFA

Lorsque l'on parle de fertilisation, chacun pourrait se dire que le sujet est banal puisque cela fait des siècles qu'elle est utilisée en agriculture. Chacun pourrait se dire que c'est un acquis dans un pays comme la France.

Et pourtant, les travaux de recherche ne cessent de faire progresser notre secteur à l'image des récentes découvertes sur les microbiotes de la plante qui ouvrent de nouveaux horizons relatifs à la conception de solutions de fertilisation toujours plus efficaces.

Néanmoins, cette industrie française et européenne de la fertilisation, qui repose à la fois sur des grands groupes et des petites et moyennes entreprises, est aujourd'hui de plus en plus menacée par l'importation de produits moins vertueux à plus d'un titre.

À l'heure où la France et l'Europe doivent faire face à l'indispensable renforcement de leur souveraineté alimentaire, doivent imaginer et coordonner des feuilles de route visant à réduire l'empreinte climatique de l'agriculture et à l'heure où la santé des sols représente un sujet central dans l'esprit des acteurs agricoles et politiques, les industriels de la fertilisation se placent résolument au cœur des différentes équations comme formant l'un des premiers maillons d'une chaîne de valeur débutant au champ pour finir à l'assiette.

Disposant d'ores et déjà d'externalités positives structurelles - mais trop peu connues - nos entreprises réunies au sein de l'UNIFA initient des démarches et des innovations en faveur d'une production bas carbone des différentes solutions de fertilisation et par effet direct, de l'alimentation française et européenne.

Par ailleurs, les solutions de fertilisation jouent aussi un rôle clé dans les différentes santés des sols et ce, au-delà même de leur rôle de support de culture en contribuant à leur structure, à la captation du carbone ou encore dans le juste emploi de l'eau et des engrais.

Enfin, l'indispensabilité à disposer en France, au plus près des différents territoires agricoles, de sites de production et de stockage dédiés aux solutions de fertilisation doit désormais être reconnue et préservée pour garantir l'indépendance et la diversité de notre alimentation.

2023 fut une année charnière autour de ces multiples défis que les industriels de la fertilisation relèvent chaque jour au sein de l'UNIFA. Désormais notre organisation professionnelle, que je suis fière de présider, incarne plus que jamais l'association des solutions de fertilisation pour démultiplier leurs vertus et bénéfices au service de toutes les agricultures, de toutes les alimentations.



« Les solutions de fertilisation jouent un rôle clé dans les différentes santés des sols. »

2023, **LA FERTILISATION ASSOCIÉE** COMME HORIZON PROGRAMMÉ



FERTILISATION ASSOCIÉE

de quoi parle-t-on ?...

La fertilisation associée est une approche au cœur des productions agricoles et de la santé des sols. Elle repose sur le principe d'association des différentes matières et technologies fertilisantes (minérales, organiques, biostimulants...) en vue de rechercher des synergies visant à améliorer notamment la performance agronomique.

Au-delà de la recherche concernant les performances agronomiques, les entreprises de l'UNIFA ont choisi de placer la fertilisation associée au cœur de plusieurs grands enjeux de société.

Tout d'abord, cette démarche repose sur l'addition des savoir-faire des différents producteurs de matières fertilisantes. De fait, elle démultiplie le développement de solutions répondant aux différents défis environnementaux, sociétaux et économiques : changement climatique, préservation des sols, développement de notre souveraineté alimentaire.

Ainsi, l'ambition majeure des 35 entreprises membres de l'UNIFA est d'apporter un éclairage expert concernant la fertilisation associée en tant que levier majeur du développement d'une souveraineté alimentaire française décarbonée et préservatrice de la santé des sols.



La gestion du statut acido-basique des sols associée aux fertilisants organiques et organo-minéraux permet le développement du microbiote du sol.



L'empreinte carbone des engrais minéraux à base de nitrate produits dans l'Union européenne est inférieure de 50 à 60 % comparée à celle de la plupart des engrais non-européens.

Source : Yara

UNE ALLIÉE DE LA DÉCARBONATION

des filières agricoles et agroalimentaires

Les producteurs de fertilisants réunis au sein de l'UNIFA initient et développent de nombreux leviers pour être acteurs de la transition écologique, particulièrement concernant leur propre empreinte industrielle et les solutions de fertilisation posées.

Ils contribuent ainsi par effet direct à une réduction de l'impact CO₂ de l'agriculture et donc de notre alimentation. De plus, l'implantation géographique de leurs sites de production et de stockage d'engrais en France – et au plus près des besoins agricoles – participe à atténuer l'impact carbone de nos productions en comparaison d'autres dans le monde.

EN ROUTE VERS UNE PRODUCTION

d'engrais bas carbone

D'ores et déjà, la plupart des sites de production en France et en Europe disposent d'une faible empreinte carbone. En effet, les process développés pour certaines solutions de fertilisation relèvent de procédés faiblement énergivores et peu émetteurs de CO₂. C'est notamment le cas des amendements minéraux basiques « crus » qui représentent 80 % de la production totale d'amendements en France métropolitaine.

Les producteurs développent de plus en plus d'innovations technologiques pour réduire l'empreinte carbone de leur process industriel, comme les chaudières nécessaires au séchage des matières premières dont l'alimentation énergétique évolue vers la biomasse, l'énergie renouvelable ou bas carbone.

D'autres travaux de recherche et développement ont permis de déployer des solutions innovantes à grande échelle. C'est notamment le cas pour la production d'ammonitrates qui a intégré la technologie catalytique réduisant les émissions de protoxyde d'azote (N₂O) de plus de 99 % et reconnue « Meilleure technique disponible »¹ au niveau européen.

Autre exemple de cette volonté de constante amélioration, le projet pilote mené dans un site de chaux vive situé dans les Hauts-de-France visant à capter, filtrer et liquéfier le carbone émis lors de la production. Cette technologie permettra la captation de 600 000 tonnes de CO₂ à l'horizon 2030.

1 - Source INERIS : https://aida.ineris.fr/sites/aida/files/documents-bref/lvic_bref_1206_VF_0.pdf

UN MAILLAGE INDUSTRIEL TERRITORIAL

favorisant les circuits courts

Avec 82 sites de production et de stockage répartis sur l'ensemble du territoire français, les 35 entreprises de l'UNIFA représentent une véritable filière de proximité favorisant les circuits courts, tant pour l'approvisionnement en matières premières que pour les livraisons à l'ensemble des agriculteurs.

Concernant l'approvisionnement, si certaines matières premières comme la potasse et les phosphates ne sont pas disponibles ou produites en France en raison de l'absence de gisements actifs, **plusieurs solutions de fertilisation présentent néanmoins des profils carbone intrinsèquement peu émetteurs en raison de la grande proximité entre les sites de production et les utilisateurs.**

De plus, certaines solutions de fertilisation comme les fertilisants organiques et organo-minéraux exercent une véritable circularité des produits avec un approvisionnement pérenne et une utilisation de co-produits issus de l'agriculture ou de l'agro-alimentaire de la région d'implantation de leurs sites de production.

Par ailleurs, **plusieurs démarches de progrès sont en cours de généralisation concernant le transport des matières premières et des productions**, dès lors qu'elles sont éprouvées et disponibles, comme la mise en place progressive de flottes de livraison alimentées au Biodiesel B100.

QUAND L'AGRONOMIE CONTRIBUE

au-delà des rendements

La fertilisation associée permet de **démultiplier notamment les leviers de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) en lien avec une culture.** En effet, certains types de fertilisants disposent d'une capacité intrinsèque à réduire l'empreinte carbone. C'est le cas des amendements minéraux basiques grâce auxquels il est possible d'atteindre et de maintenir un pH agroclimatique des sols à 6,8. Ce niveau de 6,8 réduit les émissions de protoxyde d'azote (N_2O), puissant gaz à effet de serre, après l'apport d'engrais azotés qu'ils soient organiques ou minéraux. De plus, ils permettent une optimisation du rendement à l'hectare grâce à une meilleure absorption des éléments nutritifs par la plante.

Par ailleurs, **les investissements importants réalisés par les entreprises de la fertilisation françaises et européennes permettent aux agriculteurs de bénéficier de solutions fertilisantes dotées d'une empreinte carbone largement amoindrie.** Ainsi, l'arrivée sur le marché d'engrais minéraux azotés décarbonés, produits à partir d'énergie renouvelable ou bas carbone ou avec captage des émissions de CO_2 , octroie une réduction des émissions en cascade sur les productions agricoles et de fait sur notre alimentation.



L'association des engrais minéraux, engrais organiques et biostimulants offre une meilleure distribution des éléments nutritifs. Ainsi, la synergie apportée par l'association de différentes solutions de fertilisation permet une efficacité agronomique accrue et surtout limite considérablement les pertes dans l'environnement.

CATALYSEUR DE SOLUTIONS ET DE PRATIQUES

en faveur de la santé des sols

Au-delà de favoriser la croissance des cultures, la **fertilisation associée permet aujourd'hui de participer activement à la structure des sols (résistance à l'érosion, capacité d'absorption de l'eau) et au microbiote racinaire.**

Autant de contributions qui, en plus de favoriser les productions agricoles, prennent soin des trois grandes composantes de la santé des sols : physique, chimique et biologique, tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques. De fait, il existe bien des sols, des santé des sols et autant d'associations vertueuses de fertilisants pour les préserver.



Un pH des sols à 6,8 réduit de 50 % les émissions de protoxyde d'azote (N₂O) après l'apport d'engrais azotés organiques ou minéraux.

Source : Étude INRAE « Le contrôle des émissions de N₂O par l'état structural des sols », 2019

L'INDISSOCIABILITÉ ENTRE RENDEMENTS

des cultures et santé des sols

La fertilisation complète l'offre naturelle du sol afin d'assurer une nutrition optimale des cultures. **Un sol qui assure une croissance des végétaux et donc des rendements optimaux, est nécessairement un sol en bonne santé.**

La fertilisation associée permet d'agir sur les trois composantes des sols : physique, chimique et biologique. **Plus particulièrement, l'association des solutions de fertilisation joue un rôle actif en apportant des éléments nutritifs (azote, phosphore, potassium, soufre, calcium, magnésium) et des oligo-éléments, de la matière organique (engrais et amendements organiques) pour le stockage de l'eau et la nutrition du microbiote du sol et la lutte contre l'acidification des sols (pH - amendements minéraux basiques). La fertilisation organique et certains biostimulants sont spécifiquement conçus pour créer un environnement favorable au développement des bactéries, des champignons et de la faune du sol jouant ainsi un rôle clé dans la vitalité des sols et dans la biodiversité.**

En plus de favoriser la croissance des végétaux, les progrès réalisés en termes d'association des fertilisations contribuent à une évolution des pratiques vers une agriculture de précision bénéfique à la santé des sols : apport de la quantité de nutriments au plus près des besoins de la plante grâce à un épandage précis, solutions de fertilisation associant bénéfiques pour la plante et le sol, outils d'aide à la décision pour accompagner les agriculteurs dans leurs itinéraires culturaux.

UNE GESTION PERFORMANTE

de la ressource en eau

L'approche de la fertilisation associée permet aujourd'hui de dépasser le seul aspect agronomique, car en favorisant une bonne structure des sols, l'agriculteur est en mesure de lutter contre l'érosion, mais également de développer une meilleure valorisation de l'eau.

La ferti-irrigation est une solution technique qui apporte simultanément l'eau et les éléments nutritifs dont la culture a besoin, via les systèmes d'irrigation. Elle répond ainsi aux enjeux de préservation de la ressource en eau et à la limitation des pertes de nutriments grâce au pilotage et au fractionnement des quantités. Ainsi, par rapport à la même culture irriguée², la ferti-irrigation augmente les rendements en légumes jusqu'à 13 % et en fruits jusqu'à 28 %.



La moyenne des émissions de production d'amendement minéraux basiques en Europe est proche de 60 kg de CO₂ eq par tonne de produit.

En France, certains de nos sites de production d'amendement minéraux basiques ont quasiment divisé par trois leurs émissions.

Source : International Minerals Association Europe

UN MAILLON ESSENTIEL DE LA SOUVERAINETÉ

alimentaire française et européenne

Avec 82 sites de production et de stockage en France, les acteurs de la fertilisation associée de l'UNIFA occupent une place centrale dans le soutien et le développement de notre souveraineté alimentaire : rendements agricoles garantissant la suffisance des denrées, qualité et diversité des produits de notre alimentation, préservation des terroirs grâce à une offre sur mesure territoire par territoire, développement et sécurisation des filières d'approvisionnement et de production d'engrais.

AGIR EN FAVEUR DE TOUTES LES AGRICULTURES

*et productions
« made in France »*

Bien entendu, le premier atout de la fertilisation demeure l'accroissement et la qualité des récoltes et donc de la production agricole disponible pour notre alimentation. En effet, les recherches et progrès menés par les industriels des solutions de fertilisation soutiennent aujourd'hui l'accroissement des productions agricoles françaises.

D'autre part, les engrais simples et composés, les biostimulants, les engrais organiques et organo-minéraux ainsi que les engrais minéraux azotés améliorent la qualité des productions végétales. Par exemple, ils contribuent directement au taux de protéines dans le blé ou augmentent la résistance au choc pour les fruits.

En plus de leur contribution au rendement et à la qualité, les différentes solutions de fertilisation à disposition des agriculteurs offrent aussi la possibilité d'accroître la résilience des agricultures : agriculture biologique avec notamment les fertilisants organiques et organo-minéraux, agriculture conventionnelle avec les fertilisants minéraux azotés qui couvrent 60% des apports en azote des cultures françaises. De plus, la fertilisation associée permet de réduire les sensibilités des productions agricoles aux aléas climatiques en disposant de cultures plus tolérantes au froid, à la sécheresse ou aux pics de chaleur.

Enfin, le tissu industriel de production de fertilisants permet d'adapter la production aux besoins des plantes cultivées localement, mais également aux « terroirs des sols », comme en viticulture où la typicité des sols est essentielle.

PAS DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

sans souveraineté des engrais

Fortes de leurs expertises, de leur répartition sur le territoire français et européen et de leur capacité à innover, les entreprises de l'UNIFA occupent une place centrale dans notre souveraineté alimentaire, notamment via les leviers du rendement, de la qualité et de la diversité.

Pour ce faire, elles permettent de soutenir des approvisionnements en matières premières fertilisantes à plusieurs niveaux tout en veillant à ce que la France préserve une souveraineté la moins exposée aux aléas géopolitiques majeurs.

De fait, il apparaît nécessaire de préserver la performance des entreprises de fertilisation sur le territoire français et de soutenir l'approche de la fertilisation associée afin de garantir la disponibilité des solutions nécessaires aux rendements et au développement de toutes les agricultures indispensables à la souveraineté de notre alimentation.



Le calcium apporte une meilleure structure du sol grâce à ses pouvoirs liants et une maîtrise du pH à 6,8, qui permet notamment de dresser une meilleure « barrière » à la propagation de métaux lourds potentiellement présents dans le sol.

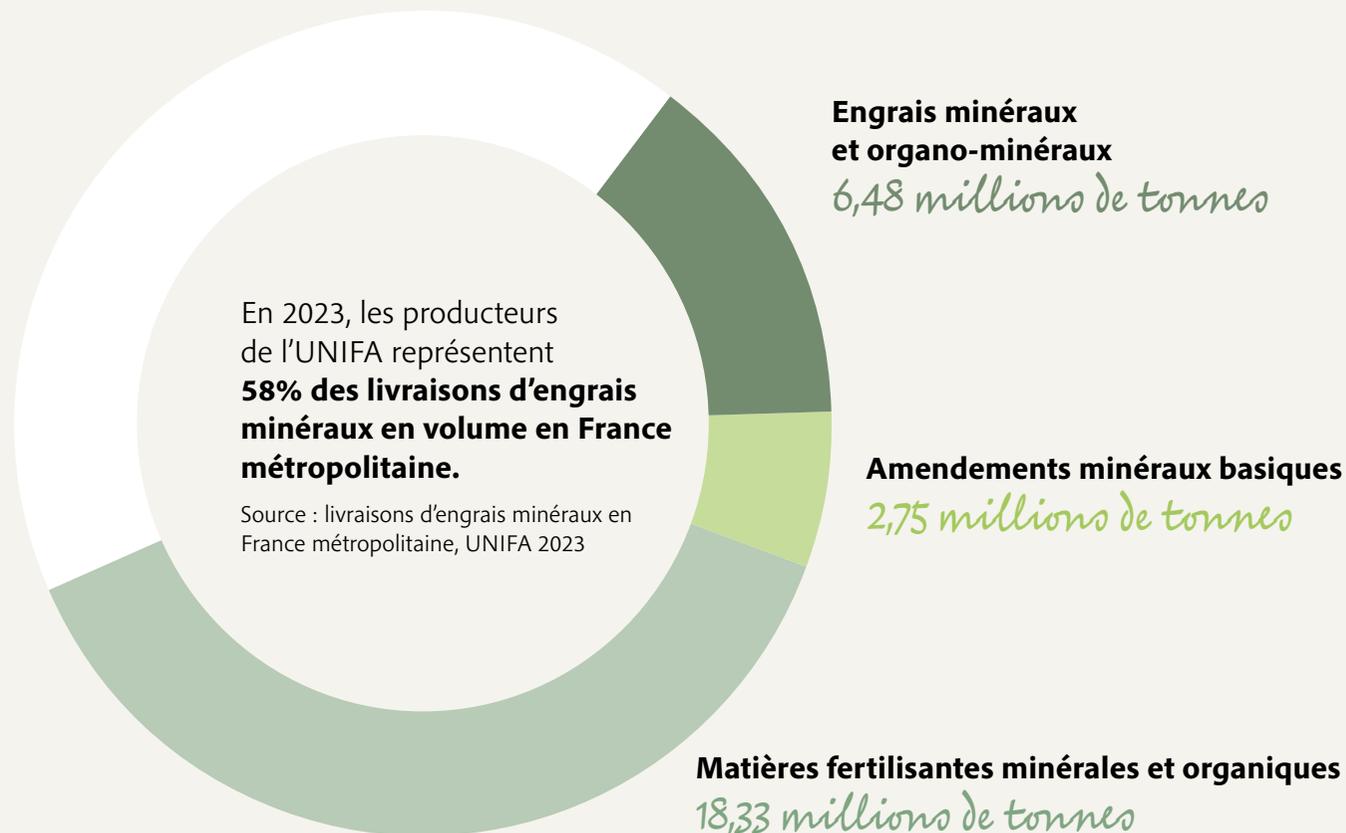


La France produit
+ 30%
de céréales en plus
avec 20 % d'azote en moins
par rapport à 1990³.

3 - Grâce à une meilleure valorisation de l'utilisation de l'azote, aux outils d'aide à la décision et à une meilleure précision d'épandage.



Les livraisons de fertilisants en France métropolitaine représentent :



Source : livraisons d'engrais minéraux en France métropolitaine, UNIFA 2023

Matières fertilisantes minérales et organiques
18,33 millions de tonnes

Observatoire de la fertilisation minérale et organique ANPEA, 2022

A man wearing a grey cap and a plaid shirt is shown in profile, looking down at a plant stem he is holding with both hands. The background is a bright, sunlit field with green foliage, suggesting an agricultural setting. The lighting is warm, with a lens flare effect from the sun.

AU-DELÀ DE 2023, QUELS ENJEUX POUR NOS ADHÉRENTS ?

**ACTUALITÉS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE,
ENJEUX ACTUELS ET À VENIR,
DÉFIS À RELEVER :**

Les présidents des producteurs des cinq grandes familles de la fertilisation prennent parole et position pour détailler les programmes indispensables à mener en faveur d'une souveraineté alimentaire française décarbonée et préservatrice de la santé des sols.



PROTÉGER NOS INDUSTRIES DE LA CONCURRENCE DÉLOYALE, C'EST PROTÉGER NOTRE ALIMENTATION.

Éric Giovale

Président des producteurs d'engrais organiques et organo-minéraux

« Durant cette année 2023, l'UNIFA a été régulièrement sollicitée par les acteurs publics pour donner son point de vue et partager ses expertises concernant tant l'agriculture que la réindustrialisation et la lutte contre le changement climatique. Cette reconnaissance est le résultat d'un travail initié il y a plusieurs années et dont chaque adhérent peut aujourd'hui bénéficier en étant intégré comme partie prenante des grands sujets de société.

Par ailleurs, cette reconnaissance est également réelle auprès des différentes instances agricoles et facilite le travail partenarial mené aux côtés des agriculteurs et au service de l'évolution des pratiques et process concernant la fertilisation.

Désormais, le défi demeure celui d'expliquer l'intérêt de nos métiers au plus grand nombre et de démontrer son importance à l'heure où il est devenu indispensable d'assurer une souveraineté alimentaire décarbonée et préservatrice de la santé des sols. Ces enjeux de plus en plus prégnants imposent de faire mieux connaître nos savoir-faire, mais également de préserver des infrastructures de production d'engrais sur l'ensemble du territoire national et européen face à une concurrence de plus en plus déloyale.

Il est désormais urgent que les organismes de contrôle nationaux et européens ne se limitent plus à surveiller principalement les acteurs qui produisent sur le territoire français, mais bel et bien l'ensemble des produits qui y sont commercialisés. Cette vigilance que nous réclamons

est la condition sine qua non de la qualité des produits commercialisés, de la bonne marche du programme de transition environnementale, mais également de l'indépendance agricole et alimentaire de la France et de l'Europe.

Il est temps de prendre conscience des menaces qui pèsent sur la chaîne de valeur « engrais, production agricole, production agroalimentaire, alimentation » et sur la juste protection indispensable à déployer. À défaut, c'est le consommateur qui sera le grand perdant en payant son alimentation plus chère, tout en voyant la qualité diminuer.

Autre chantier clé, celui de l'innovation. Déjà très présente dans l'offre des adhérents de l'UNIFA, cette innovation est destinée à accélérer le changement des usages vers une fertilisation durable respectueuse de l'homme, de la santé des sols ainsi que des intérêts économiques des parties prenantes du monde agricole. Car au-delà de demander l'établissement ou le rétablissement d'une équité de contrôle quelle que soit la provenance des fertilisants, nous devons, nous, acteurs de la fertilisation française et européenne, proposer ces nouvelles solutions et susciter la volonté de la distribution et du monde agricole pour tester de nouvelles approches techniques, en valider l'efficacité, pour ensuite pouvoir la généraliser. Pour ce faire, l'accompagnement des filières agricoles doit désormais devenir une priorité, car le temps imparti au changement des usages et des pratiques ne peut plus prévaloir face à l'urgence économique et climatique.

« Il est temps de prendre conscience des menaces qui pèsent sur la chaîne de valeur. »



PROMOUVOIR UN PH AGROCLIMATIQUE POUR UNE AGRICULTURE QUI PRODUIT PLUS ET IMPACTE TOUJOURS MOINS.

Luc Chorier

Président des producteurs d'amendements
minéraux basiques

2023 a été marquée par la naissance de l'approche de la fertilisation associée. Derrière ces deux mots, l'association vertueuse de différentes solutions de fertilisation sont bénéfiques à trois niveaux : décarbonisation de l'agriculture, souveraineté alimentaire et santé des sols. Cette notion de fertilisation associée, qui en pratique représente les solutions que nous proposons aux acteurs du monde agricole, marque également la fin d'une période durant laquelle certains se réjouissaient d'une confrontation stérile entre les différents types d'engrais.

Concernant plus particulièrement la santé des sols, il n'y a aucun doute sur le fait qu'il s'agit d'un élément majeur pour l'ensemble des membres de l'UNIFA, car des sols en mauvaise santé ne peuvent pas engendrer une croissance pérenne des cultures.

Récemment, plusieurs travaux de recherche menés ont démontré l'importance de maîtriser l'acidité d'un sol, mesurable par le pH. Un niveau de 6,8 de cet indicateur conjugue rendement optimisé, qualité des cultures, bonne structure des sols et réduction des gaz à effet de serre (source : Étude Terrena et INRAE Hénault et Al 2019) et particulièrement le protoxyde d'azote (N_2O) dont l'émission est 273 fois plus nocive que celle du CO_2 et pèse 6% de la totalité des gaz à effet de serre émis en France. Actuellement 30% des sols cultivés sur le territoire national n'atteignent pas ce pH multi vertueux de 6,8 et ne répondent donc ni aux enjeux de lutte contre le changement climatique, ni aux besoins des sols, ni à la nécessité économique d'un rendement optimal pour l'agriculteur.

Notre mission est donc, avec l'UNIFA comme fer de lance, d'informer les pouvoirs publics et l'ensemble du secteur agricole - interprofessions, coopératives, exploitants de la nécessité d'utiliser des amendements pour atteindre ce seuil d'acidité et ainsi bénéficier d'une production optimisée à l'empreinte climatique réduite.

Certes, l'ajout d'amendements peut être d'abord perçu comme un coût supplémentaire. Il représente surtout un investissement d'avenir dans le « capital sol » de chaque exploitation agricole visant à pérenniser durablement son activité, tout en limitant son impact écologique.

*« Des sols en mauvaise santé
ne peuvent pas engendrer une
croissance pérenne des cultures. »*



BÉNÉFICIER D'UNE COHÉRENCE NÉCESSAIRE ENTRE LE SOUHAIT POLITIQUE ET LA STABILITÉ RÉGLEMENTAIRE.

Renaud Bernardi

Président des producteurs d'engrais minéraux azotés

« S'il est un fait marquant pour l'UNIFA en 2023, c'est bien son Assemblée Générale qui s'est déroulée en juin et qui a réuni tous les grands acteurs de l'agriculture et de l'industrie. Plus qu'un rendez-vous institutionnel, ce rassemblement a été l'occasion d'évoquer le futur de la fertilisation dans notre pays et sa contribution à la santé des sols, à la décarbonation et à l'accroissement de notre souveraineté alimentaire.

Aujourd'hui, l'UNIFA et ses adhérents sont clairement identifiés par les pouvoirs publics et les décideurs agricoles comme l'acteur de référence. Preuve en est, les contrats de décarbonation proposés par le Président de la République instituant un travail collaboratif qui reposent sur une réelle volonté politique d'opérer le vaste chantier de la décarbonation nationale à l'échelle industrielle.

Cette démarche d'échanges et d'actions est d'autant plus importante dans le contexte actuel marqué par

une concurrence exacerbée de produits de fertilisation importés principalement de Russie. Cette situation ancre malheureusement la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire française dans une trop forte dépendance à l'urée et aux solutions azotées produites hors des frontières européennes.

Il est donc désormais urgent de disposer d'une véritable cohérence entre la volonté politique et l'évolution réglementaire. En effet, alors que nous déployons des innovations et process industriels visant à proposer des solutions décarbonées, nous sommes confrontés à un risque de surréglementation notamment concernant le stockage des ammonitrates et l'interdiction en France de certains engrais en jardins et espaces végétalisés et infrastructures (JEVI) alors même qu'il existe déjà un cadre réglementaire strict et efficace.

Ainsi, ce non-alignement entre le politique et le réglementaire peut entraîner un risque de baisse de volume des engrais produits sur le territoire national, fatalement remplacés par une importation de solutions nettement moins vertueuses en termes de qualité des denrées agricoles obtenues et d'impacts environnementaux et climatiques.

Par ailleurs, le développement de solutions de fertilisation répondant à la fois aux enjeux de rendement, de décarbonation et de préservation de la santé des sols requiert des investissements importants pour lesquels notre industrie est prête à contribuer, dès lors que la situation réglementaire sera stable et durable.

« Ce non-alignement entre le politique et le réglementaire peut entraîner un risque de baisse des volumes des engrais sur le territoire national. »



SOUTENIR TOUTES LES ENTREPRISES ET EN PARTICULIER LES PMI DE NOTRE SECTEUR POUR TOUJOURS BÉNÉFICIER DES VERTUS DE LA FERTILISATION ASSOCIÉE.

Jacques Fourmanoir

Président des producteurs d'engrais simples et composés

« L'année 2023 qui s'est écoulée a vu la feuille de route de l'UNIFA s'étoffer considérablement avec la concrétisation de la fertilisation associée. Au-delà de fournir toutes les solutions de fertilisation et pas uniquement l'azote aux agriculteurs, cette approche a également permis de rassembler l'ensemble des producteurs d'engrais autour d'une volonté commune de contribuer au renforcement de la souveraineté alimentaire française et européenne.

Aujourd'hui, l'impératif d'offrir aux agriculteurs un panel de solutions de fertilisation correspondant à leurs besoins et aux besoins spécifiques des territoires et types de culture nécessite d'accompagner tout un tissu industriel majoritairement constitué de petites et moyennes industries pour lesquelles toute évolution réglementaire représente des difficultés de mise en œuvre, alors même que le cadre existant est d'ores et déjà parmi les plus exigeants du monde.

Préserver le tissu industriel sur le territoire national est donc un véritable enjeu pour développer, dès à présent, une agriculture décarbonée et suffisamment productive pour remplir les objectifs d'indépendance du système agricole et de l'approvisionnement alimentaire national.

Si l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique et la santé des sols doivent être des prérequis à tout développement de solutions de fertilisation, il est cependant essentiel de ne pas oublier la vertu première de nos productions qui est d'assurer un rendement indispensable tant à l'exploitant agricole pour assurer la résilience de son activité qu'à l'ensemble de la population pour disposer d'une alimentation diversifiée, de haute qualité et suffisante.

« Préserver le tissu industriel des PMI productrices d'engrais sur le territoire national est un véritable enjeu. »



ÊTRE CONTRIBUTEUR D'UNE FERTILISATION EN MOUVEMENT DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Jean-François Ducret

Président des producteurs de biostimulants de la plante et du sol

En 2023, l'UNIFA a franchi un réel cap en osant assumer publiquement les vertus de la fertilisation pour apporter des réponses aux enjeux sociétaux, économiques, agronomiques et environnementaux. Ainsi, plusieurs prises de position publiques et politiques ont clairement installé l'organisation et ses adhérents comme des contributeurs incontournables de la souveraineté alimentaire, comme des acteurs en mouvement concernant la décarbonation et comme des experts attentifs à la santé des sols.

Avec l'approche de la fertilisation associée, notre industrie trace clairement le sillon de son avenir et doit désormais accentuer les démarches visant à en généraliser les pratiques auprès des grandes filières agricoles.

Concernant les solutions récentes, telles que les biostimulants, il est nécessaire d'opérer une véritable structuration de marché accompagnée d'un travail d'information, d'explication et de pédagogie pour installer le réflexe d'utilisation. Un chantier d'autant plus important que l'ensemble des cultures françaises y gagnerait dans un contexte climatique exposant de plus en plus les cultures aux aléas météorologiques.

Bref, si nous, professionnels de la fertilisation, avons su nous mettre en mouvement, il nous faut désormais le faire savoir et légitimer scientifiquement et agronomiquement nos innovations et la nécessité de généraliser l'approche de la fertilisation associée.

« Plusieurs prises de position publiques et politiques ont clairement installé l'organisation et ses adhérents comme des contributeurs incontournables de la souveraineté alimentaire, comme des acteurs en mouvement concernant la décarbonation et comme des experts attentifs à la santé des sols. »



LES FAITS MARQUANTS 2023

Janvier 2023

Les autorités statuent sur plusieurs cas de non-conformités à la suite de l'alerte donnée par l'UNIFA

En début d'année, la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) a interdit l'usage en Agriculture Biologique de trois fertilisants donnant ainsi suite aux différentes actions menées par l'UNIFA depuis 2021.

L'UNIFA poursuit son action auprès des pouvoirs publics et de l'ensemble de la profession afin d'**alerter sur les non-conformités qui peuvent être à l'origine de distorsion concurrentielle** pour les producteurs de fertilisants en France.



Février 2023

L'UNIFA apporte sa contribution au Pacte et Loi d'orientation et d'avenir agricoles

L'UNIFA s'est investie dans ces travaux de concertation au niveau national pour porter les contributions de l'industrie de la fertilisation et de la nutrition des sols à l'agriculture de demain.

Dans **une approche de co-construction avec ses partenaires et les pouvoirs publics**, l'UNIFA a participé au groupe de travail dédié à la formulation de propositions afin d'assurer « l'adaptation et la transition des exploitations agricoles face au changement climatique ».

Un enjeu qui portait également le défi de l'installation durable de nouvelles générations d'agriculteurs d'ici 2040 dans des conditions de viabilité économique en contribuant à la souveraineté alimentaire.

L'UNIFA a sollicité son Conseil d'Administration pour faire remonter la vision de ses membres et des exemples permettant d'illustrer le rôle des industries de la fertilisation, ainsi que les leviers d'action et les freins à lever. En complément de cette consultation nationale, elle a également incité ses adhérents à participer aux consultations régionales dans les territoires.

L'UNIFA est auditionnée par la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale en charge d'un rapport d'information sur la souveraineté alimentaire européenne

Le 15 février 2023, l'UNIFA a été auditionnée dans le cadre d'un rapport devant identifier les solutions à déployer pour assurer la souveraineté alimentaire française et plus largement la contribution de la France à la suffisance alimentaire européenne. L'UNIFA a ainsi pu dresser **un état des lieux de la menace concurrentielle** concernant les importations d'engrais et la disponibilité des matières premières nécessaires à la production de fertilisants.



Mars 2023

L'UNIFA porte la voix du secteur dans le cadre de la loi relative à l'Industrie Verte⁴

Stimulée par de nombreux acteurs de la société civile, cette loi a l'ambition d'accompagner les industriels dans la prise en compte des enjeux climatiques et dans l'objectif de renforcer la compétitivité et la souveraineté industrielle de la France.

L'UNIFA et ses membres ont été auditionnés et ont apporté leurs contributions aux discussions en soulignant **le rôle prépondérant du secteur de la fertilisation dans le dynamisme de l'agriculture française**. L'UNIFA a souhaité valoriser une filière porteuse de solutions tout en signalant certaines réserves sur le maintien de la compétitivité industrielle dans un contexte de crise énergétique européenne majeure.

Au-delà de ce constat, l'UNIFA a fait état de plusieurs propositions pour accélérer l'industrialisation verte, pour préserver le foncier industriel, soutenir les démarches de dépollution ou encore pour accélérer l'innovation, lever les freins réglementaires et économiques, notamment en facilitant les homologations et en assouplissant la reconnaissance des allégations pour les solutions de biostimulants.

Par ailleurs, l'UNIFA a relevé la nécessité de soutenir la transformation en France des matières premières pour les produits technologiques à haute valeur agronomique et environnementale, en favorisant le régime de perfectionnement actif et en encourageant les savoir-faire industriels innovants.

⁴ - Loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte

Mai 2023

L'UNIFA et SOVEEA (SOciété de Valorisation des Éco-actions des Engrais et Amendements) déploient la solution « MesDonnéesFerti », solution mutualisée, harmonisée pour la collecte et la diffusion maîtrisée des données de produits fertilisants entre metteurs en marché, industriels et distributeurs

Cette solution, initiée par les producteurs de fertilisants de l'UNIFA et les distributeurs (coopératives, négoce) est un système de gestion qui embarque une base de données dans laquelle sont recensées les données techniques et réglementaires propres à chaque produit fertilisant mis sur le marché. Elle facilite, sécurise les échanges d'informations et simplifie la gestion administrative de la transmission des informations de chaque produit.

« MesDonnéesFerti » bénéficie d'un pilotage participatif entre les organisations professionnelles de la filière et des représentants des utilisateurs pour assurer une gouvernance partagée.

« À terme, cette solution doit permettre de référencer l'ensemble des produits fertilisants de la ferme France. Par ailleurs, nous gardons la maîtrise de l'accès des données à nos clients. Grâce à cette plateforme, nos clients ont donc accès à toutes les informations dont ils ont besoin sans avoir à revenir vers nous à chaque campagne. Cette démarche volontaire est aussi un gage de sécurité et de transparence pour l'ensemble de la filière » explique **Régis Baude**, Chef de produits grandes cultures et spécialités chez Yara France.

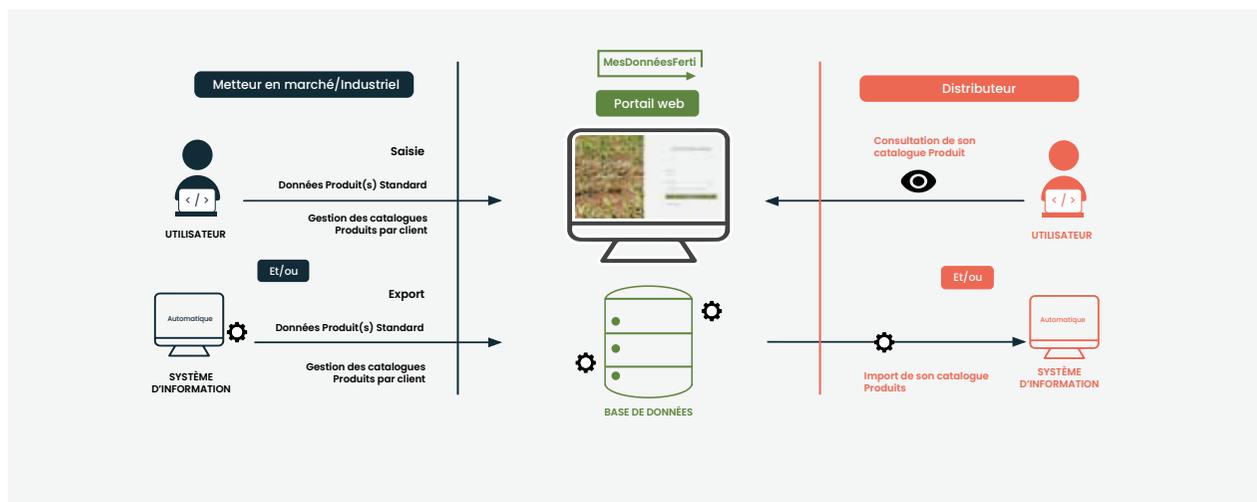
« La réussite d'une telle initiative repose sur une gouvernance collaborative. C'est la garantie d'un projet équilibré grâce aux partages non seulement des coûts, mais aussi des responsabilités, ce qui contribue à créer un climat de confiance entre les différentes parties prenantes. La plateforme « MesDonnéesFerti » va permettre de sécuriser et de tracer l'information pour in fine gagner du temps. Ainsi, nous allons anticiper les demandes de nos clients. C'est un nouveau cadre utile, bénéfique et source de progrès pour toute la filière » se félicite **Walid Saadé**, Président de Compo Expert France.



Juin 2023

L'UNIFA rassemble le monde agricole français lors de son Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'UNIFA qui s'est tenue le 1^{er} juin 2023 fut l'occasion de rassembler bon nombre d'acteurs de l'agriculture française. L'UNIFA a ainsi entamé avec l'ensemble des représentants présents un nouveau dialogue sur la nécessité de **disposer d'une véritable « stratégie filière »** visant à soutenir une agriculture nationale souveraine et compétitive dans un monde en constante évolution. Tant les acteurs de la filière agricole, que les industriels de la nutrition des plantes et de la santé des sols (biostimulants, amendements et engrais) ont validé cette vision, celle d'avoir une approche associée de la fertilisation avec le souhait d'accompagner au mieux les agriculteurs pour renforcer les souverainetés des secteurs agricoles et agroalimentaires.





L'UNIFA participe à l'Assemblée Générale du SIFCO (Syndicat des Industries Françaises de Coproduits animaux)

Le 16 juin, le SIFCO a tenu son Assemblée Générale sur le thème « Comment les coproduits animaux peuvent-ils renforcer l'image de la viande et des filières animales ? ». Invitée, l'UNIFA a présenté les usages des coproduits animaux dans la fertilisation, par la voix de Charles Puech, Vice-Président des producteurs de fertilisants organo-minéraux et organiques, qui a rappelé tout l'intérêt des coproduits animaux dans la fertilisation pour leur richesse en protéines et donc en azote et en phosphore. Une prise de parole qui a également souligné les multiples vertus des fertilisants organo-minéraux et organiques comme leur utilisation en Agriculture Biologique, leur production locale en France et leur capacité de valorisation circulaire des matières premières.

Enfin, l'UNIFA a rappelé aux représentants présents de la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) la nécessité d'une cohérence économique autour de ces produits, d'une meilleure valorisation, ainsi que d'un assouplissement souhaité en termes de réglementation.

Septembre 2023

L'UNIFA et 8 de ses membres adhèrent à l'ABBA (Association Biocontrôle et Biostimulation pour l'Agroécologie) dans le cadre du Grand Défi du « Plan France 2030 »

Le Grand Défi « Biocontrôle et Biostimulants » est une des 9 mesures de la stratégie « Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » établi par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Créée en juillet 2023 pour mettre en œuvre le programme du Grand Défi, l'ABBA a pour mission de fédérer les acteurs autour du déploiement du biocontrôle et de la biostimulation, d'accélérer le développement de ces solutions par le biais de la transformation et de la diversification des démarches de recherche et d'innovation et de l'évolution de la réglementation.

L'UNIFA et sa section biostimulants représentent une part significative du marché français de la biostimulation. L'organisation professionnelle s'est investie en tant qu'acteur des solutions de fertilisation à la démarche engagée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et a adhéré avec 8 de ses membres à l'association afin de co-construire efficacement cette politique des biosolutions.

Octobre 2023

L'UNIFA obtient une dérogation pour le secteur des engrais concernant la restriction européenne « microplastiques » (RUE 2023/2055)

À compter du 17 octobre 2023, le règlement (UE) 2023/2055⁵ limite les microparticules de polymère synthétique, seules ou ajoutées intentionnellement à des mélanges, dans le but de réduire les émissions de microplastiques dans les produits de consommation courante afin de protéger l'environnement.

Consciente de l'intérêt de cette évolution, l'UNIFA a néanmoins œuvré pour disposer d'une dérogation pour les fertilisants en provenance de l'Union européenne afin que ces derniers puissent rester dans le cadre des exigences présentes dans le règlement européen (EU)2019/1009⁶. Ainsi, les fertilisants mis sur le marché sous réglementation française, Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) et normes NF U devront respecter les critères de biodégradabilité fixés par le règlement européen (EU) 2019/1009.



5 - Règlement (UE) 2023/2055 de la Commission du 25 septembre 2023 modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne les microparticules de polymère synthétique (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
6 - Règlement (UE) 2019/1009 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019 établissant les règles relatives à la mise à disposition sur le marché des fertilisants UE, modifiant les règlements (CE) n° 1069/2009 et (CE) n° 1107/2009 et abrogeant le règlement (CE) no 2003/2003



L'UNIFA cosigne une tribune dans Le Journal du Dimanche à l'occasion de la Journée Mondiale de l'alimentation : « La France face au défi de la déprise agricole »

Dans le JDD du 16 octobre 2023, la Présidente de l'UNIFA et plusieurs autres responsables du secteur agricole ont cosigné une tribune demandant au Chef de l'État d'engager sans délai le **redressement productif de l'agriculture française**, notamment au travers de la R&D et de l'innovation. Une participation de l'organisation professionnelle qui traduit tant son engagement aux côtés des agriculteurs que sa volonté d'ouverture pour défendre et soutenir la cause agricole nationale.



Novembre 2023

L'UNIFA tient sa conférence de presse annuelle sur le sujet de la santé des sols

Le 16 novembre 2023, l'industrie de la fertilisation et de la santé des sols s'est publiquement exprimée face à une quinzaine de journalistes, lors de sa conférence de presse annuelle, en plaçant **la santé des sols au centre des discussions**.

Après l'intervention de Jean-François Ducret, Président des producteurs de biostimulants, démontrant la nécessité à agir, Delphine Guey, Présidente de l'UNIFA, s'est exprimée sur les solutions et contributions du secteur en faveur de la santé des sols et aux côtés des agriculteurs. L'occasion de démontrer **toute la pertinence de l'approche de « fertilisation associée »** pour répondre notamment à la bonne santé des sols par l'innovation, l'usage d'engrais et d'amendements organiques, l'agriculture de précision, les outils d'aide à la décision, la biostimulation ou encore les processus de décarbonation.



L'UNIFA participe aux Journées du Comité Français d'Étude et de Développement de la Fertilisation Raisonnée (COMIFER) en présidant la session dédiée aux impacts des crises successives sur les marchés des matières fertilisantes

Du 21 au 23 novembre 2023 se sont tenues les 16^e Rencontres du COMIFER au Palais des Congrès de Tours et au sein de la station expérimentale de l'INRAE de Nouzilly.



Jacques Foumanoir, Vice-Président de l'UNIFA, a présidé une session plénière intitulée « Les marchés des matières fertilisantes dans un contexte international marqué par des crises successives », lors de laquelle plusieurs experts ont mené **une analyse poussée concernant notamment les impacts des crises sur les productions agricoles** et les risques sur la sécurité alimentaire ainsi que les différents leviers de relocalisation et de décarbonation de la production de matières fertilisantes.





L'UNIFA actualise l'étude du Bilan PKMg (potassium, phosphore, magnésium) pour identifier l'utilisation agricole des nutriments dans les différentes régions françaises

Pour suivre l'évolution des pratiques d'apports et de l'équilibre de la fertilisation au niveau des régions françaises et ainsi mieux gérer les ressources, l'UNIFA met à disposition de la filière son expertise de la fertilisation et propose une analyse du bilan actualisé en PKMg.

Au cours des 30 dernières années, **les livraisons d'engrais minéraux en France ont diminué d'environ 40 %, entraînant une réduction de 40 % à 70% des éléments nutritifs essentiels** tels que le phosphore (P), le potassium (K) et le magnésium (Mg) apportés dans ces engrais, dont l'apport est indispensable à la bonne croissance et le bon développement des productions végétales.

Le solde du bilan (somme des apports minéraux et organiques – somme des exportations par les cultures) constitue un premier outil d'analyse et un indicateur des tendances à l'échelle régionale. Malgré une certaine stabilisation et une grande disparité entre régions, ces soldes notamment pour le phosphore et le magnésium sont à des niveaux inquiétants pour le maintien de la fertilité des sols. Ces résultats ont été présentés à l'ensemble de la profession lors des 16^e rencontres du COMIFER.



L'UNIFA apporte sa contribution au projet de directive européenne relative à la surveillance et la résilience des sols

L'objectif à long terme de la directive proposée est d'instaurer un cadre de surveillance cohérent pour tous les sols dans l'ensemble de l'Union et d'améliorer la santé des sols de manière continue en vue de parvenir à un bon état de santé des sols d'ici à 2050 et de les maintenir dans cet état. À la demande du Parlement européen, elle a ainsi proposé un cadre juridique pour la protection et l'utilisation durable des sols dans son projet de directive de surveillance et résilience des sols.

Lors de la consultation publique de ce projet de directive, l'UNIFA a fait connaître sa position : « **Les sols représentent une ressource irremplaçable et constituent la base pour la production de l'alimentation.** De fait, un sol en bonne santé est indispensable pour que la fertilisation puisse jouer pleinement son rôle et soutenir une production alimentaire suffisante et saine. Par ailleurs, l'UNIFA tient à rappeler que la santé des sols est vitale pour assurer la résilience des écosystèmes européens face au changement climatique ».



Décembre 2023

L'UNIFA est invitée à apporter sa contribution au Comité FranceAgriMer sur les sujets prospectifs en lien avec la culture de la pomme de terre en France

Auditionnée le 12 décembre 2023 par les membres du groupe de prospective pomme de terre de FranceAgriMer qui regroupe le Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre (CNIPT), le Groupement Interprofessionnel pour la valorisation de la Pomme de Terre (GIPT) et l'Interprofession des semences et plants (SEMAE); la Présidente de l'UNIFA a apporté un éclairage sur le sujet de la disponibilité mondiale des ressources nécessaires à la fertilisation (potassium, phosphore, azote) et **les enjeux d'innovation, de décarbonation et de santé des sols.**

Durant cet échange, Delphine Guey a ainsi transmis aux acteurs de la filière pomme de terre des informations essentielles permettant de dresser diverses hypothèses sur le devenir de cette culture historique dans notre pays.





LES MISSIONS DE L'UNIFA

1.

L'expression collective des besoins et des positions de ses membres.

2.

La participation, auprès des pouvoirs publics, aux débats qui concernent la nutrition des plantes et la santé des sols, en étant force de proposition.

3.

La promotion et la valorisation de la nutrition des plantes, dans le respect de l'environnement et de la santé, et en soutien de la montée en qualité et en compétitivité de l'agriculture française.



Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

L'UNIFA : L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE REPRÉSENTATIVE DE L'INDUSTRIE DE LA NUTRITION DES PLANTES ET DE LA SANTÉ DES SOLS

L'union des industries de la fertilisation (UNIFA) représente les entreprises de la nutrition des plantes et de la santé des sols. Elle regroupe 35 producteurs de fertilisants et d'amendements minéraux, organo-minéraux, organiques et biostimulants. Acteurs de l'amont agricole au service du dynamisme de l'agriculture française, ces entreprises partagent une vision commune de performance agronomique et d'innocuité des produits fertilisants dans le respect des attentes sociétales et dans un objectif plus global de soutien à la souveraineté alimentaire de la France.

L'UNIFA préside l'ANPEA (Association Nationale Professionnelle pour les Engrais et Amendements). L'ANPEA héberge le Bureau de normalisation de la fertilisation (BN Ferti), agréé par le ministère chargé de l'Industrie et dont les travaux sont placés sous la délégation de l'AFNOR.

UNE EXPERTISE

reconnue et certifiée

L'UNIFA produit également les statistiques nationales officielles de livraison d'engrais en France métropolitaine, par délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Une expertise reconnue de service public labellisée par l'INSEE. Ces données exhaustives constituent la base de référence nationale de la statistique de livraison d'engrais minéraux. Elles ont des utilisations multiples : à titre d'exemple, elles sont notamment mobilisées par le CITEPA (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique) pour la réalisation des inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques ; et par les administrations régionales pour le bilan des programmes d'action régionaux « directive nitrates ».



Les services de l'UNIFA sont certifiés Quali'OP depuis 2013 confirmant ainsi l'engagement constant des équipes dans un haut niveau de service et de compétences au cœur de leur savoir-faire.

L'UNIFA

pionnière du recyclage des emballages d'engrais avec SOVEEA

L'UNIFA est à l'origine de la création de SOVEEA (SOciété de Valorisation des Éco-actions des Engrais et Amendements) qui est un éco-organisme créé en 2007 pour organiser la collecte et le recyclage des emballages usagés des acteurs de la filière fertilisation et des metteurs en marché des produits de la fertilisation. En 2023, 94 % des emballages collectés sont recyclés et 100 % le seront en 2030.

LES PRODUCTEURS DE FERTILISANTS DE L'UNIFA CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE.



85% des fertilisants organiques et organo-minéraux utilisables en agriculture biologique sont des engrais et amendements organiques et les 15% restant sont des engrais organo-minéraux. **Ces fertilisants, issus de l'économie circulaire, permettent d'accompagner la valorisation de coproduits et de développer l'Agriculture Biologique.**

Nos entreprises de la fertilisation et de la santé des sols concourent ainsi à toutes les agricultures. L'UNIFA est membre officiel du Conseil National de l'Agriculture Biologique.

L'UNIFA

acteur de la normalisation avec BN Ferti

L'UNIFA est également à l'origine de la création en 2012 du Bureau de Normalisation (BN Ferti) du secteur et offre à ses membres l'opportunité d'être un acteur de la production des normes françaises de la fertilisation.

UNE ÉQUIPE DE 6 PERMANENTS

aux compétences complémentaires



Florence NYS
Déléguée générale



Christine MACAIRE
Assistante de direction
Responsable Qualité



Julian OSORIO
Chargé d'enquêtes Statistiques



Florence CATRYCKE
Directrice Réglementation et
Normalisation



Gildas COTTEN
Responsable Agriculture
Environnement



Yosra BELAID
Chargée de mission Affaires
Réglementaires
et Techniques

ORGANISATION ET INSTANCES

Assemblée générale
ouverte à tous les adhérents

Conseil d'administration
14 membres
représentant la diversité des métiers

Bureau 7 membres élus pour 3 ans :
Présidente • Vice-Président • Trésorier • Présidents de section

TRAVAUX EN GROUPE

5 sections : Producteurs industriels d'Azote • Biostimulants
• Amendements Minéraux Basiques • Fertilisants Organo-
Minéraux et Organiques • Engrais Simples et Composés

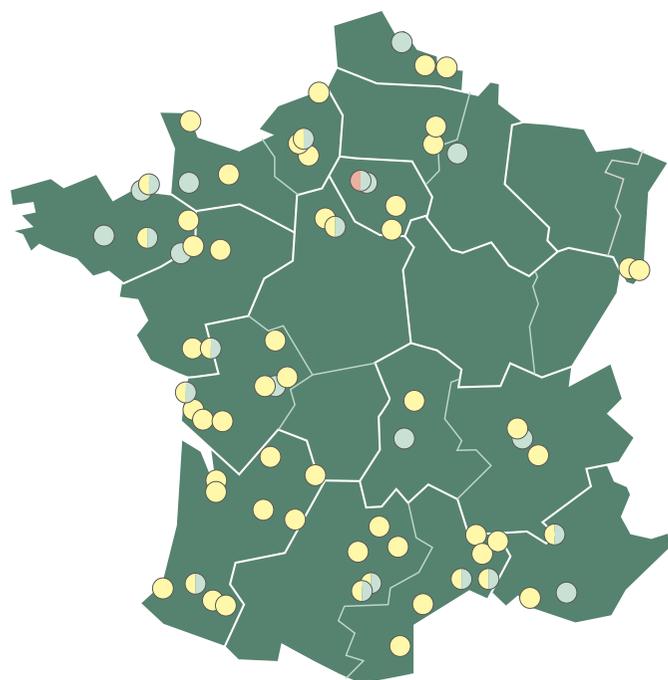
2 COMMISSIONS

Réglementation et Normalisation
Agriculture et Environnement

GROUPES DE TRAVAIL

Ils se créent et se réunissent
suivant les besoins de l'organisation

2023 EN CHIFFRES



● Siège ● UNIFA ● Sites de production

82 sites
de production et de stockage
sur le territoire français



35 entreprises
productrices de l'ensemble
des solutions de fertilisation
de la PME à la multinationale
(engrais et amendements minéraux, organo-
minéraux, organiques et biostimulants)



2,33 milliards
d'euros de **chiffre d'affaires**
en 2023



4 166
emplois directs

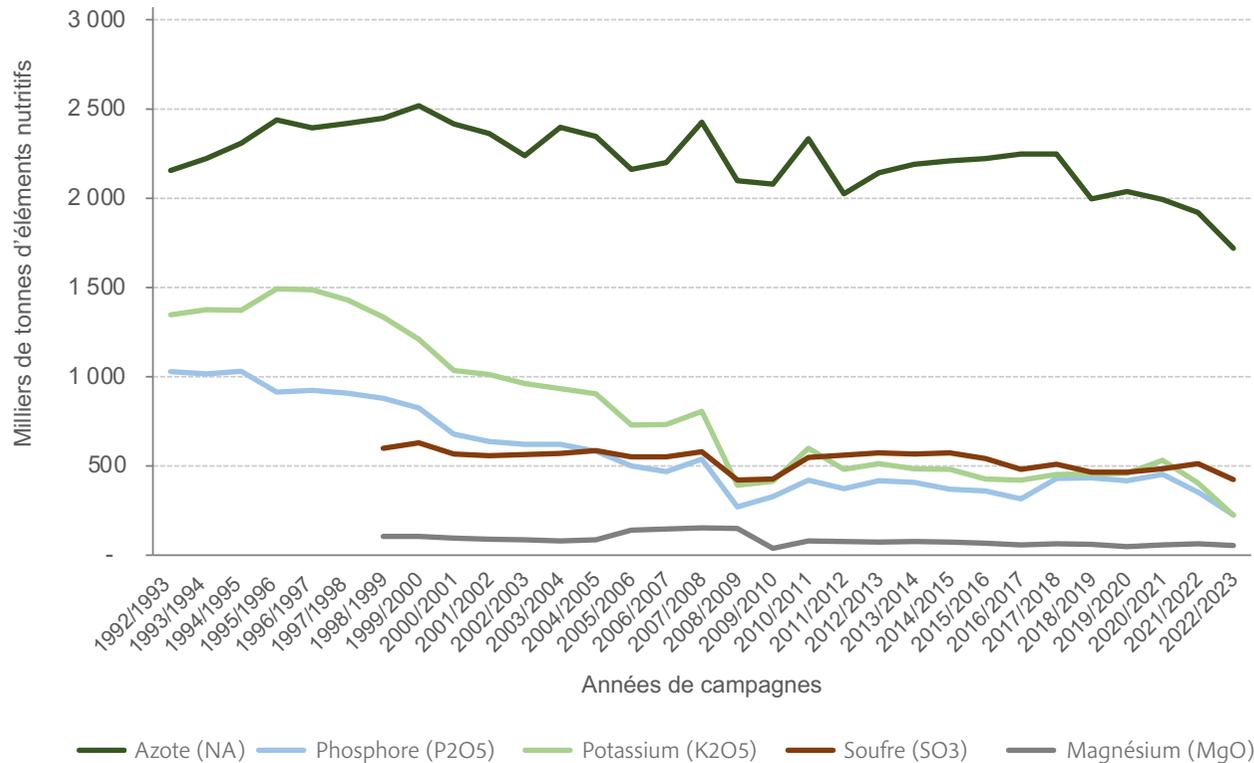
12 498
emplois indirects



56,36 millions
d'euros consacrés à **la R&D**

Évolution de la livraison d'engrais en France entre 1993 et 2023

- 45 %
c'est la baisse de
la consommation
d'engrais en France
en 30 ans.



Sources: UNIFA (2024)



18,33 millions
de tonnes de matières
fertilisantes minérales et
organiques ont été livrées
sur le territoire national.

(Observatoire de la fertilisation minérale
et organique ANPEA - année 2022)



94% des emballages
de fertilisants à usage agricole
collectés sont recyclés et 100%
le seront en 2030 grâce à SOVEEA,
éco-organisme créé par l'UNIFA.

(Société de Valorisation des Eco-actions
des Engrais et Amendements)

	ENGRAIS MINÉRAUX	ENGRAIS ORGANO-MINÉRAUX	ENGRAIS ET AMENDEMENTS ORGANIQUES	AMENDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES	BIOSTIMULANTS
ACTION	Nutrition des plantes	Nutrition des plantes et des sols	Nutrition des plantes et des sols	<ul style="list-style-type: none"> • Agit sur une moindre acidification des sols (augmentation du pH) • Agit sur la vitalité des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Agit sur la rhizosphère • Meilleure résistance aux stress abiotiques (sécheresse ou asphyxie racinaire, carence...) • Stimulation du système racinaire • Meilleure efficacité nutritionnelle
NOMBRE D'ENTREPRISES UNIFA CONCERNÉES	15	9	8	9	17
ÉLÉMENTS NUTRITIFS	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments, Carbone	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments, Carbone	Calcium, Magnésium	Dans le cas de biostimulants associés avec des engrais Azote, Phosphore, Potassium, Calcium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments
TYPOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Engrais azotés (Ammonitrates, Urée, Solutions azotées) • Engrais phosphatés (phosphate naturel, superphosphate) • Engrais potassiques (chlorure de potassium, sulfate de potassium) • Engrais composés NP, NK, PK et NPK 	Engrais composés organo-minéraux NPK	Engrais Composés NPK élaborés avec les : <ul style="list-style-type: none"> • Effluents d'élevage • Coproduits de filières agro-industrielles • Matières végétales et composts 	<ul style="list-style-type: none"> • Carbonates • Chaux vive calcique • Chaux vive magnésienne • Dolomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Substances et mélanges à base de matières vierges • Parties de végétaux ou extraits de végétaux non traités • Micro-organismes
LOGISTIQUE	Sociétés de transport intermédiaires				
DÉBOUCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs

ACADIAN SEAPLANTS

30 Brown Avenue
Dartmouth, Nova Scotia
Canada
B3B 1X8
acadianseaplants.ca

AXIOMA BIOLOGICALS

8 boulevard Voltaire
19100 Brive-la-Gaillarde
axioma-France.com

LAT NITROGEN France

Tour Ciel
20 ter, rue de Bezons
92400 Courbevoie

**CHAUX SAINT PIERRE groupe
PIGEON**

La Guérinière
35370 Argentré-du-Plessis
groupe-pigeon.com

Cie des engrais de LONGUEIL

Bois d'Ajeux
60617 Longueil-Sainte-Marie

COMPO EXPERT

120 rue Jean Jaurès
92300 Levallois-Perret
compo-expert.com

CORTEVA

Bâtiment Equinoxe 2
1, bis avenue du 8 mai 1945
78280 Guyancourt
corteva.com

DUROURE.7

61, avenue Paul Langevin
07400 Le Teil
dуроure.fr

DUROURE.12

Parc d'activité d'Arsac
202, allée Henri Julia
12850 Sainte-Radegonde
dуроure.fr

FERTEMIS groupe ELIARD SPCP

9, rue Lavoisier
56300 Pontivy
fertemis.fr

FERTIBERIA

10-12, allée de la Connaissance
Carré Haussmann II
77127 Lieusaint
fertiberia-France.fr

FERTINAGRO

1935, route de la Gare
40290 Misson
fertinagro.com

GERMIFLOR -LAUTIER & CIE

27 Les Vacants
Aussillon
81202 Mazamet
germiflor.com

HAIFA France

1127, avenue de la République
34400 Lunel-le-Viel
haifa-group.com

ICL Europe BV

35, rue Buirette
51100 Reims
iclfertilizers.com

SAS CARRIERES IRIBARREN

1, chemin du Désert
86350 Usson-du-Poitou
carrieres-iribarren.fr

K + S France SAS

1, rue des Docks Rémois
51100 Reims
ks-France.com

LALLEMAND PLANTE CARE

4, route de Beauvuy
31180 Castelmaurou
lallemandplantcare.com

LHOIST France Ouest

Chemin de Puy Clermont
03800 Gannat
lhoist.com

TIMAB INDUSTRIES - Phosphea

57, boulevard Jules Verger
35800 Dinard
phosphea.com/fr/

OCP SA

2-4, rue Al Abtal -
Hay Erraha
20200 Casablanca
Maroc
ocpgroup.ma

OLMIX

ZA du Haut-du-Bois
56580 Bréhan
olmix.com

OVINALP

La Tour du Puy Ribiers
05300 Val Buëch-Méouge
ovinalp.fr

PROVENCALE SA

29, avenue Frédéric Mistral
83175 Brignoles cedex
provencale.com

RHONE ALPES AMENDEMENTS

Groupe SAINT HILAIRE

2745, route de Bugey
Hameau des Flosailles
38300 Saint-Savin
saint-hilaire-industries.fr

ROSIER SA

route de Grandmetz 11a
B-7911 Moustier
Belgique
rosier.eu

SDP

1, rue Quesnay
02000 Laon
s-d-p.fr

SEVIGNE Industries

La Borie Sèche
12520 Aguessac
sevigne-tp.com

SUMIAGRO France

251, rue du Fb-Saint Martin
75015 Paris
sumiagro.fr

TESSENDERLO

Troonstraat 130 BE
1050 Bruxelles
Belgique
tessenderlo.com

TIMAC AGRO France

27, avenue Franklin Roosevelt
35408 Saint-Malo cedex
timacagro.fr

UPL

Tour Voltaire
1, place des dégrés
92800 Puteaux
fr.upl-ltd.com

VALAGRO France SA

Ecopôle des Séolanes
Parc d'activité des Cigalières
84250 Le Thor
valagro.com

VIOLLEAU

ZAE La Gouinière
79380 La Forêt-sur-Sèvre
violleau.fr

YARA France

Immeuble OPUS 12-77
Esplanade du Général de Gaulle
92914 Paris-La Défense
yara.fr





Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

Le Diamant A
92909 Paris La Défense cedex
Tél. 01 46 53 10 30
www.unifa.fr
Twitter : @UnifaAgri